Publié le 7 août 2008

Une centrale au bois-énergie pour préserver l’environnement de l’agglomération grenobloise

Il aura fallu dix mois de travaux et un investissement de 6 900 K€ pour que la Compagnie de Chauffage de l’agglomération grenobloise mène à bien la transformation de la centrale de la Villeneuve et multiplie ainsi par quatre la consommation de bois recyclés (bois de récupération, plaquettes forestières), en remplaçant en partie le charbon. Cette rénovation porte la valorisation du bois en chaleur de 5 500 à 21 000 tonnes par an au minimum.

Le site montre un nouveau visage avec la construction d'un silo à bois de 3 000 m3 permettant de stocker 1 000 tonnes de bois. La chaudière d'une puissance de 63 MW a été adaptée pour brûler en majorité du bois avec un minimum de charbon. A la clé, la chaudière transformée consommant 70 % de bois et 30 % de charbon à pleine charge réduira les émissions de C02 de 20 000 tonnes par an et permettra l'économie de 5 300 tonnes équivalent pétrole (TEP) de combustibles fossiles.

La combustion du bois à très haute température (1 200°) et la mise en place d'électro-filtres évitent l'émission de dioxine et de particules fines. Des mesures effectuées en continu montrent des niveaux de pollution extrêmement bas, inférieurs aux normes européennes.

La Compagnie de Chauffage de l'agglomération grenobloise exploite six centrales de chauffage, dont celle de la Poterne qui elle aussi a intégré dès 1994 le bois-énergie. Progressivement et au total, ce sont 40 000 tonnes de bois recyclés qui seront utilisées sur les sites de la Poterne et de la Villeneuve. La part du bois dans la palette de combustibles utilisés par la société d'économie mixte (Sem) passera de 6 % à 15 %.

La Compagnie de Chauffage s'est engagée depuis longtemps dans une démarche multi-énergies et privilégie volontairement les ressources locales dans ses choix énergétiques (bois, déchets ménagers, farines animales). L'entreprise s'engage également à distribuer une énergie toujours plus propre, performante et compétitive, en cohérence avec les engagements internationaux, nationaux et locaux de lutte contre le réchauffement climatique.